Image not found or type unknown

MES ENFANTS ONT ILS UN DROIT SUR LA VENTE

Par **bleuet48**, le **05/01/2009** à **23:21**

Mon mari et moi avions acheté en communauté un appartement , par la suite nous avons divorcé et il a voulu garder l'appartement.
Nous avons eu 2 filles, lui s'est remarié et a eu un enfant avec sa seconde femme et il a reconnu un enfant que cette femme avait à son nom.
Aujourd'hui il revends cet appartement avec une plus value d'environ 60000 €

Ma question est la suivante, est ce que mes 2 filles issues du premier mariage peuvent bénéficier de quelquechose sur la vente de cet appartement ???

MERCI POUR VOTRE REPONSE QUI EST TRES IMPORTANTE POUR MOI

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés